

Information moustique tigre

Traitement

Un cas de dengue a été détecté dans votre quartier.

Le moustique tigre pourrait transmettre ce virus si nous n'agissons pas rapidement. En effet, quelques jours après avoir piqué une personne malade, le moustique tigre développe le virus et peut le transmettre aux personnes qu'il pique dans le voisinage.

Lorsqu'un cas est déclaré, l'Agence régionale de santé missionne l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication) pour mettre en œuvre des traitements ciblés et ainsi éliminer les moustiques tigres adultes présents dans les lieux fréquentés par le malade.



Ces opérations exceptionnelles répondent à un enjeu fort de santé publique, afin d'éviter toute transmission de la maladie à des personnes qui résident dans ce secteur.

L'EIRAD effectuera un traitement dans votre rue

**Le vendredi 19 septembre 2025
entre 2h00 et 5h00 du matin**

L'insecticide utilisé est autorisé par la réglementation : Aqua-K-Othrine – dose entre 0,5 et 1g/ha – brouillard froid

Par précaution, durant l'opération de pulvérisation et 30 mn après l'intervention



RESTER À L'INTÉRIEUR
le temps de l'opération



FERMER LES FÉNÊTRES de
votre habitation



METTRE À L'ABRI vos
animaux



NE PAS LAISSER DE LINGE
sécher dehors

Après l'opération de pulvérisation



RINCER À L'EAU
votre mobilier de jardin
et les jeux d'enfants



NE PAS CONSOMMER
les fruits et légumes
de votre jardin dans les 3 jours



RINCER À L'EAU
avant consommation

Pour plus d'informations, rdv sur :
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
mot clé : démoustication
ou en scannant le QRCode :



**En cas de sensations anormales après la démoustication,
contactez votre médecin traitant
ou le Centre Antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**

Information moustique tigre

Traitement

Un cas de dengue a été détecté dans votre quartier.

Le moustique tigre pourrait transmettre ce virus si nous n'agissons pas rapidement. En effet, quelques jours après avoir piqué une personne malade, le moustique tigre développe le virus et peut le transmettre aux personnes qu'il pique dans le voisinage.

Lorsqu'un cas est déclaré, l'Agence régionale de santé missionne l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication) pour mettre en œuvre des traitements ciblés et ainsi éliminer les moustiques tigres adultes présents dans les lieux fréquentés par le malade.



Ces opérations exceptionnelles répondent à un enjeu fort de santé publique, afin d'éviter toute transmission de la maladie à des personnes qui résident dans ce secteur.

L'EIRAD effectuera un traitement dans votre rue

**Le vendredi 19 septembre 2025
entre 2h00 et 5h00 du matin**

L'insecticide utilisé est autorisé par la réglementation : Aqua-K-Othrine – dose entre 0,5 et 1g/ha – brouillard froid

Par précaution, durant l'opération de pulvérisation et 30 mn après l'intervention



RESTER À L'INTÉRIEUR
le temps de l'opération



FERMER LES FÉNÊTRES de
votre habitation



METTRE À L'ABRI vos
animaux



NE PAS LAISSER DE LINGE
sécher dehors

Après l'opération de pulvérisation



RINCER À L'EAU
votre mobilier de jardin
et les jeux d'enfants



NE PAS CONSOMMER
les fruits et légumes
de votre jardin dans les 3 jours



RINCER À L'EAU
avant consommation

Pour plus d'informations, rdv sur :
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
mot clé : démoustication
ou en scannant le QRCode :



**En cas de sensations anormales après la démoustication,
contactez votre médecin traitant
ou le Centre Antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**